

Dépenses selon le secteur d'activité

Interdiction des mines : dépenses consacrées à la promotion de l'adoption universelle et de la mise en application concrète de l'interdiction complète des mines, y compris de leur destruction

Information sur l'action antimines : dépenses consacrées à la mise au point d'une information plus complète et de meilleure qualité sur le problème des mines dans le but de mieux cibler l'action antimines (missions d'évaluation, enquêtes, outils d'information, recherches pour la création de capacités et la mise au point de pratiques efficaces)

Recherche et développement : dépenses consacrées à la recherche scientifique et à la mise au point de produits ou procédés nouveaux ou améliorés contribuant à la solution de problèmes soulevés par les mines

Coordination de l'action antimines : dépenses consacrées aux structures et organisations favorisant une approche cohérente en vue d'apporter des solutions aux problèmes soulevés par les mines

Sensibilisation aux mines : dépenses consacrées aux programmes d'information et de formation visant à réduire les activités à risque élevé et, par là, le nombre de victimes des mines

Déminage : dépenses consacrées à l'ensemble des activités liées aux déminage (relevés et marquage des champs de mines, formation, appui aux équipes canines de détection, matériel et combinaisons de protection, assurance de la qualité, etc.)

Aide aux victimes : dépenses consacrées aux services aux victimes (services médicaux, prothèses et aides orthostatiques et autres, réadaptation physique, professionnelle, sociale et psychologique)

Action intégrée contre les mines : dépenses consacrées aux programmes qui incorporent plus d'une activité de base

